Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik: VPK = Mensuration,

photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) =

Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 93 (1995)

Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SSMAF – Commission pour l'information spatiale

Réorganisation et fusion de la Commission d'informatique et la Commission des normes de la SSMAF

Le Comité central a adopté en date du 30 novembre 1994 les dispositions suivantes:

- La commission d'informatique porte désormais le nom de:
 - Commission pour l'information spatiale (CISP)
 - Kommission für Geo-Information (KGEO) Commissione per la geo-informazione (CGEO)
- La Commission des normes est supprimée, et les tâches qu'elle accomplissait pour le compte de l'Association suisse de normalisation (ASN) sont intégrées dans le cahier des charges de la CISP.
- Le cahier des charges définit les tâches, le fonctionnement et la gestion financière de la CISP.
- Le Comité central nomme les personnalités suivantes pour former la CISP: président: François Golay, professeur de SIT à l'EPFL
 - secrétaire: Ernst Friedli, géomètre de ville, Winterthour
 - chargé de l'information: Beat Sievers ing. géomètre, Sumiswald
 - délégué du Comité central de la SSMAF René Sonney, ing. géomètre, Fribourg

représentant de la SSMAF au sein de la commission des normes de l'ASN: Alessandro Carosio, prof de géodésie à l'EPEZ

Il confirme en outre leur qualité de membres de la CISP à MM. Werner Messmer, ancien président de la commission d'informatique, et Francis Grin, délégué de la commission technique du groupe patronal de la SSMAF.

 Le prof. A. Carosio est confirmé dans sa fonction de représentant de la SSMAF à l'ASN, en particulier son comité technique 151.

Cahier des charges de la commission pour l'information spatiale

1. But

L'utilisation rationnelle des techniques modernes de l'informatique revêt une importance primordiale dans tous les secteurs de notre profession, qu'il s'agisse de la mensuration, des améliorations foncières, de l'environnement ou du génie municipal. On sait, en effet, que les systèmes d'information du territoire ayant pour mission de gérer les données relatives au sol (information spatiale) et de les rendre accessibles constituent l'outil de travail principal commun à ces divers secteurs d'activité. Aussi s'avère-t-il indispensable que le développement de nouvelles technologies informatiques, leur évaluation, leur examen critique et leur mise en

oeuvre dans la profession soient suivis et encouragés par des spécialistes doués des compétences voulues.

2. Mission de la commission et contacts extérieurs

La CISP a pour mission de se pencher sur toutes les méthodes et appareils susceptibles d'être utiles à la profession. La collaboration avec les instituts de recherche et d'enseignement des Ecoles polytechniques et Universités est un moyen important de repérer tôt les nouvelles possibilités qui se dessinent. Par ailleurs, les contacts étroits avec la pratique permettent de connaître les problèmes que la profession rencontre actuellement et de discerner ses besoins futurs.

3. Champs d'activité

Politique de la profession:

 élaboration à l'intention du comité central de la SSMAF de documents destinés à servir de base de décision sur des questions techniques, notamment dans le cadre de procédures de consultation lancées par la Confédération, les cantons ou d'autres groupements.

Normes et directives émanant des autorités:

- élaboration de projets de normes, de recommandations et de directives;
- collaboration à la mise au point d'ordonnances et recommandations édictées par les autorités.

